

**Formulaire d'introduction d'un décompte final  
« Entretien de voiries 2010 – 2012 »**

**Formulaire à adresser par courrier à l'adresse suivante :**

Direction générale opérationnelle "Routes et Bâtiments" - **DGO1**  
Département des Infrastructures subsidiées  
Direction des Voiries subsidiées  
boulevard du Nord, 8  
5000 NAMUR

**Personne de contact à la DGO1 pour tout renseignement :**

José Raskin, Premier Attaché : 081 77 33 76 - jose.raskin@spw.wallonie.be

---

**Gestionnaire du dossier pour la commune**

Administration communale de .....

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Courriel : .....

---

**Composition du dossier** (en un seul exemplaire)

Dans tous les cas :

- le décompte final de l'entreprise
- l'ordre de commencer les travaux
- la déclaration de créance de l'entrepreneur
- le procès-verbal de réception provisoire
- la délibération du Collège ou du Conseil communal approuvant le décompte
- les bons d'évacuation accompagnés du formulaire délivré par le responsable du CET (centre d'enfouissement technique) ou du CTA (centre de traitement autorisé)
- les factures et les procès-verbaux des essais de réception technique accompagnés du rapport de l'auteur de projet avec, le cas échéant, le détail des postes sur lesquels s'appliquent les réfections et le calcul de celles-ci.

Le cas échéant :

- le calcul des amendes de retard
- un rapport justifiant chacun des travaux modificatifs et supplémentaires avec l'indication des quantités des postes utilisés pour exécuter le travail et, pour les travaux modificatifs, des quantités en moins des postes non utilisés
- le (ou les) avenant(s) motivé(s) relatif(s) aux modifications et aux travaux supplémentaires
- les ordres de suspension et/ou d'interruption et de reprise des travaux accompagnés des délibérations du Collège communal justifiant les suspensions
- la (les) délibération(s) du Collège communal justifiant l'octroi et la durée de délai(s) supplémentaire(s).